



Frais de scolarité

Tarifs 2024-2025

- Collège : 578 €/an 1^{er} enfant -10% → 2^{ème} enfant
-20% → 3^{ème} enfant

La contribution familiale permet de financer l'investissement immobilier (emprunts, amortissements) et une partie des salaires des personnels de droit privé non couverte par les forfaits versés par l'État et les collectivités. Elle fait l'objet d'une facturation annuelle (fin octobre) suivant un échéancier mensuel (prélèvement automatique à compter du 8 novembre jusqu'au 8 juillet). Les cotisations DDEC et UDOGEC sont incluses dans ces montants. A cette contribution s'ajoutent un forfait activités diverses (sorties scolaires, animations pédagogiques et /ou sportives...) de 18,00€ au collège.

Demi-pension

Chaque élève est doté d'une carte nominative, remise dans un porte-carte en plastique (à conserver d'une année sur l'autre) lui donnant accès au self et permettant le contrôle du nombre de repas consommés.

Le prix du repas est le suivant :

- self collège : 5.95€

Carte de self

La carte est remise à tous les élèves à la rentrée. Elle est facturée 3.50€ (carte à puce avec porte-carte inclus). Cette carte, personnelle, permettra le passage au self et l'accès aux sorties exceptionnelles (demandes à faire sur Ecole Directe). En cas de perte ou de dégradation, elle sera facturée 5,00€.

Adhésion APEL

Cette adhésion est facultative. Elle est de 25,00€ pour une famille n'ayant pas d'enfant dans une école primaire privée et de 5,25€ si la famille adhère déjà à l'école primaire.

Aides à la scolarité selon des conditions de ressources

Les familles peuvent bénéficier de diverses aides :

- Bourses nationales (collège et lycée), bourses au mérite (lycée)
- Fonds social

Assurances scolaires

Les élèves doivent être couverts au titre de la responsabilité civile par les soins de leurs parents. L'établissement assure directement sans frais supplémentaires l'ensemble des élèves au titre de l'individuelle-accident avec la mutuelle St Christophe.

Manuels scolaires

A tous les niveaux, les manuels scolaires -hors cahiers de travaux pratiques- sont mis gratuitement à la disposition des élèves.